

Le Tambour du Garde Champêtre

1er semestre 2025



MAIRIE DE LONGVILLIERS

4, route de Rochefort

78730 LONGVILLIERS

Tél : 01 30 41 33 96

Mail : mairie.longvilliers78@orange.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur le site

Internet

<http://longvilliers-yvelines.fr>

ou sa page Facebook



« Mairie de Longvilliers - Yvelines »



Sommaire

Cela s'est passé à Longvilliers

Mot du maire	3
Comptes-rendus municipaux (13 sept 2024 + délibérations 15 nov 2024) - Infographie IDSR	4-8
Sortie CCAS à Épernon et Colis de Noël 2024	9
Vœux du Maire 2025	10
Les amis des Ecoles	11
Galette des rois de Bullion - Atelier formation 1er secours à Saint-Arnoult-en-Yvelines	12
Bibliothèque de Rochefort	13
Infographies AME et EVA	14
Inscription scolaire 2025/2026 - Recensement citoyen	15
Association Le Cercle Histoire et Patrimoine	16
Infographies Ministères et accueil bureau Étincelle	17
État Civil 2024 - Information grille d'honneur Préfecture	18
Infographie Préfecture des Yvelines - Nouveau Tiers Lieu	19
Rambouillet Territoires	20
Culture et découvertes avec L'UNION	21
La classe sans cartable	22-23
Nouvelle tarification dans les transports en IDF	24-25
Compagnons du Devoir - Jour de la Terre 2025	26
Bergerie Nationale de Rambouillet - Journées Portes ouvertes	27
Infographie SNCF réseau - Calendrier SICTOM	28
Dates de chasse en forêts domaniales + préconisations	29
Offres d'emploi - Numéros Utiles	30-31
Infographies Culture, sports et loisirs	32-34
Les médicaments et la conduite	35
Informations mairie et comité de rédaction	36

Chères Longvillageoises, chers Longvillageois,

Je profite de cette édition du Tambour du garde champêtre pour adresser mes meilleurs vœux de santé et prospérité aux absents de la cérémonie du 18 janvier dernier. Vous êtes venus nombreux et je vous remercie.



L'année 2025 sera placée sous le signe de la vie associative.

L'Union Rochefort-Longvilliers fêtera son centenaire. Cette association offre à ses adhérents de nombreuses activités tant sportives qu'artistiques ou culturelles. Plusieurs événements seront organisés au cours de l'année ; un calendrier sera communiqué avec comme point d'orgue un spectacle le 29 novembre dans la salle des Hirondelles de la ferme de Longvilliers. Retenez la date.

Le Cercle Histoire et Patrimoine a choisi L'histoire de la vénerie pour thème des Journées du Patrimoine de septembre. Ce sera l'occasion de faire revivre des personnages célèbres de notre région : la duchesse d'Uzès et Hercule de Rohan qui se sont illustrés dans le domaine de la chasse à courre, un patrimoine immatériel important dans l'histoire de notre région. Le sujet promet d'être riche en souvenirs, témoignages et documents.

La « Classe sans cartable », un beau projet pour les élèves de notre école élémentaire qui est placé sous le signe du Moyen-âge. Un voyage à Provins et des ateliers. Il est présenté plus en détails dans ce numéro du Tambour. Un projet ambitieux et attrayant, mais il a un coût et il ne pourra se faire que si le montant nécessaire à sa réalisation est atteint. La mairie a prévu d'y apporter son soutien. Voir dans l'article comment contribuer. Merci pour votre générosité.

Le mois de janvier est celui où l'on fait de bonnes résolutions. Le dérèglement climatique s'est fait sentir douloureusement dans certains hameaux de Longvilliers avec des dommages au niveau des sous-sols. C'est le moment de s'équiper de pompes efficaces pour éviter des inondations ou au moins pour les résorber plus rapidement. Pensez à prendre ces dispositions. De mon côté je vais veiller à un meilleur drainage des chaussées en concertation avec les communes voisines si nécessaire.

Des projets pour notre vie associative, voilà un beau programme pour cette nouvelle année. Sa réussite fait appel à la participation de chacun d'entre nous dans la mesure de ses moyens et disponibilités. Je compte sur vous, pensez à ce que vous pouvez faire pour votre village.

Que 2025 vous garde en bonne forme pour affronter les difficultés de l'année et profiter du meilleur.

Maurice Chanclud

Cela s'est passé à Longvilliers...

Procès-verbal de la séance du 13 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 13 septembre à vingt-heures trente, le conseil municipal légalement convoqué le 2 septembre, s'est réuni en séance publique ordinaire sous la présidence de M. Maurice CHANCLUD, Maire.

Étaient présents: Mmes CLUZEL Françoise, LASSIMOUILLAS Jeanne, MEUNIER Martine, PICCOT-POYART Caroline
MM : ALEXANDE David, CHANCLUD Maurice, M. FRANÇOIS Daniel et GODEAU Hervé.

Absents ayant donné procuration : Mmes BUISINE à M. Godeau, PALFRAY à Mme MEUNIER, MM CRISTOFOLI à M. CHANCLUD et GRINDEL à M. Alexandre. **Absents :** Mmes CARRICO, MAYORDOMO et M. AUROUX.

A été nommée secrétaire : Mme MEUNIER. **Le quorum est atteint :** 8 conseillers présents et 4 procurations.

Adoption du procès verbal de la séance du conseil municipal du 7 juin 2024 : aucune observation n'est formulée sur le procès-verbal transmis par mail à tous les membres du conseil municipal. **Le conseil municipal adopte à l'unanimité** le compte rendu dont M. ALEXANDRE David était nommé secrétaire de séance.

CIG – Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs 2025-2029. Le CIG se charge de passer un marché public pour toutes les communes adhérentes à ce groupement, afin de retenir une entreprise. Cela permet d'obtenir des prix, mais surtout une qualité de reliure qui est nécessaire pour traverser le temps. Le Cahier des Clauses Techniques et Particulières est soumis à l'approbation des trois directeurs des archives départementales (Yvelines, Essonne, Val d'Oise). Ce groupement apporte également la sécurité lors des transports et de la manipulation, afin de n'égarer aucun registre. Il est obligatoire de relier tous les arrêtés et délibérations, ainsi que les feuillets d'état civil tous les 10 ans, pour toutes les communes de France. Le CIG ne perçoit aucune rémunération pour ce groupement de commande. **Le CM accepte à l'unanimité.**

DM N°1 – Anomalies comptables au budget 2024 : le logiciel de la trésorerie Hélios a détecté une anomalie comptable dans le budget communal 2024. Les opérations de reprise de subventions transférables en fonctionnement sont absentes dans la balance. Nous avons reçu une subvention en 2023 de la part de la DETR d'un montant de 542 € suite à l'achat d'un écran motorisé pour la salle du conseil pour un montant de 1 907 € HT et 2 288,40€ TTC. Toutes les collectivités, quelle que soit leur taille, doivent procéder à l'amortissement des subventions d'équipement reçues. Il est proposé d'amortir sur 5 ans vu le faible montant. Ce sont des opérations d'ordre budgétaire, mais il est nécessaire d'équilibrer le budget comme ci-dessous.

Chapitre article	Dépense	Dépense	Recette	
En fonctionnement	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
Titre 777-042				+109 €
73141			-109 €	
En investissement 202	-109 €			
mandat 139361-040		+109 €		
TOTAL	109 €	+ 109 €	-109 €	+109 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

DM N°2- Amortissement des subventions d'équipement versées : les deux terrains achetés à Réseau Ferré de France en 2011 pour un montant de 8 728,99 € pour constituer le parc relais faisaient partie de l'actif de la commune. Cet actif a été mis à jour, et ce terrain est sorti de l'actif puisque il a été vendu à l'euro symbolique à la société Cofiroute agissant pour le compte de l'État dans l'intérêt général, lors de la création du parc multimodal afin de garantir un parking gratuit. Ceci est considéré comme une subvention accordée et donc il faut amortir ce montant. Le texte comptable dit « S'agissant de l'enrichissement du patrimoine du tiers et non de la collectivité versante, les fonds propres de la section d'investissement de la collectivité qui verse doivent être reconstitués via l'amortissement ». Il est proposé d'amortir cette subvention sur 5 ans soit :

Chapitre article	Dépense	Dépense	Recette	
En fonctionnement	Diminution des crédits	Augmentation des crédits	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
Mandat 681-042		+1 800 €		
60612	-1 800 €			
En investissement 1323			-1 800 €	
Titre 2804113-040				+1 800 €
TOTAL	-1 800 €	+ 1 800 €	-1 800 €	+1 800 €

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Fixation du tarif pour la sortie des 4 CCAS : la sortie a été organisée et nous n'avons pas délibéré sur le prix de la sortie. La régie ayant été clôturée par erreur par la trésorerie, Longvilliers n'avait pas le droit d'encaisser des chèques et la convention avec les 4 CCAS n'avait pas été modifiée depuis la dissolution du CCAS de Longvilliers. La trésorerie a rejeté tous les titres et les chèques ont été placés sur un compte d'attente à la trésorerie. M. le Maire propose de fixer le tarif à 40 € par personne. **Le conseil municipal accepte à l'unanimité.**

Rambouillet Territoires (RT) : modification des statuts de la Communauté d'Agglomération. Depuis l'arrêté préfectoral de 2003, portant création de la Communauté de Communes de Plaines et Forêts d'Yvelines, 25 délibérations ont modifié les statuts. Il était nécessaire de procéder à une nouvelle rédaction des statuts communautaires. Les principales modifications adoptées par le conseil communautaire le 17 juin 2024 sont les suivantes :

- Zones d'activités économiques (ZAE) : elles font partie de l'intérêt communautaire et non pas des statuts. Suppression de cette identification.
- Politique de la ville - Santé : il est ajouté « la promotion de la santé » et la « prévention de la santé ». Le champ d'intervention serait déterminé dans le cadre d'un programme défini par délibération de Rambouillet Territoires.
- Actualisation du document :
 - ⇒ Les compétences facultatives devenues obligatoires (Alimentation en eau potable (AEP), Assainissement, Gestion des eaux pluviales (GEP)).
 - ⇒ Clarifications/précisions de la définition des compétences exercées par RT.

Il y a 10 compétences obligatoires et 11 compétences facultatives. Cette décision de modification des statuts est subordonnée à l'accord des conseils municipaux des communes membres. **Le CM accepte à l'unanimité.**

Demande de subvention Amende de police : restriction de circulation devant l'école maternelle. Chaque année, le département répartit les amendes de police pour les communes de moins de 10 000 habitants. Le montant maximal de dépense subventionnable est fixé à 80 000€ HT avec un taux de subvention de 80 %, soit un montant maximal de subvention de 64 000 €. Les parents d'élèves se plaignent de la vitesse devant l'école maternelle, le trottoir étant étroit, il est proposé de réduire la circulation à une voie devant l'entrée de l'école maternelle, et sécuriser le carrefour de la crèche chemin de l'église. **Le conseil municipal accepte le principe de cette demande de subvention.**

DECISION : création d'une régie de recette. Dans le cadre de la délégation de signature accordée à M. le Maire, le 3 juillet 2020 par délibération N° 2020-28 , le CM a autorisé M. le Maire article 7° à créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux. Il informe les conseillers, que la commune dont la régie de recette a été supprimée par erreur par la trésorerie a dû recréer une régie de recette notamment pour encaisser les chèques lors d'achat de concession au cimetière, de participation à un voyage organisé dans le cadre des 4 CCAS ou de la mairie lors de la sortie des aînés. Un arrêté nommera le régisseur titulaire, Mme Paintendre et le régisseur suppléant, Mme Collin en cas d'absence du titulaire. Le régisseur effectuera les opérations comptables, il sera responsable. Ils ne percevront pas d'indemnité de maniement des fonds. Le régisseur ne peut être un élu. La procédure est en cours.

QUESTIONS DIVERSES :

Rapports d'activité du **SDIS** (Service Départemental d'Incendie et Secours), **SITREVA** (Syndicat pour le traitement et la valorisation des déchets) et **DAMDA** (Direction de l'Autonomie – Maison Départementale de l'Autonomie), ils sont disponibles en mairie.

Vidéo protection sur la commune de Longvilliers : M. le Maire informe qu'il a eu une réunion d'information avec un service de la gendarmerie de Versailles et le syndicat Ingéniery qui aide les communes à monter les dossiers de vidéo surveillance. Vu la configuration de la commune, il est nécessaire d'implanter plusieurs caméras, il faut une fibre dédiée à la vidéo protection, l'alimentation électrique avec compteur pour la vidéo, ne filmer que l'espace public... Il y a deux systèmes possibles : l'achat ou la location du matériel. Mais seul l'achat serait subventionné tandis qu'avec la location, la maintenance est comprise et le matériel défectueux remplacé. Aucune décision n'a été prise pour le moment.

Syndicat Intercommunal des Ecoles de Rochefort/Longvilliers :

* **La rentrée** s'est bien effectuée. Une visite de l'entreprise Quadrature (fournisseur cantine) a été organisée, les trois communes étaient représentées (Bullion Longvilliers, Rochefort).

* **Création d'un centre aéré** : le projet a été accepté, il faut lancer le marché public dans le cadre d'une délégation de service public et rédiger le Cahier des Clauses Administratives Particulières ainsi que le Cahier des Clauses Techniques Particulières. La difficulté est d'estimer le nombre d'enfants qui seraient inscrits au centre aéré. Le centre aéré a un coût qui ne pourra pas être entièrement supporté par les parents. Il pourrait ouvrir aux vacances de printemps ???

Collectif « Pour un Droit à une Scolarité Libre de Numérique » s'est créé dans nos communes (Longvilliers, Rochefort, Bullion, St-Arnoult, la Celle-les-Bordes). Collectif à vocation nationale qui compte déjà plus de 100 sympathisants avant même d'avoir communiqué officiellement. Il est notamment constitué de parents et de professionnels de la santé. Les conseillers pensent que c'est le dosage du numérique qui doit être remis en cause. Le téléphone portable étant acheté par les parents, c'est à eux d'agir en conséquence car le temps scolaire est bien inférieur au temps extra-scolaire.

Camion à pizza : Mme PICCOT-POYART demande si la personne a donné suite à son projet d'installation sur la commune. M. le Maire l'informe qu'il s'est présenté en mairie, s'est rendu place de l'église et a été dirigé vers les hameaux de La Bête et Bouc Étourdi, mais il n'a pas donné suite.

Terrain de pétanque : M. Chanclud informe de sa création sur le terrain derrière l'église, il est pris en charge intégralement par Rambouillet Territoires. Les travaux vont débiter le lundi 16 septembre.

ORANGE informe la commune que le réseau cuivre va être supprimé à Longvilliers, les utilisateurs du réseau cuivre doivent migrer vers une autre technologie disponible, fibre, portable...

SEASY (Syndicat de l'Eau et de l'Assainissement du Sud Yvelines) : création de l'interconnexion entre les réseaux d'eau potable de Dourdan (Saint-Cyr-sous-Dourdan) géré par le syndicat Eau Ouest Essonne et le SEASY. Le piquetage a eu lieu au niveau de Morsang.

Fibre à Bouc Étourdi : l'entreprise qui implantait un Point d'Eau Incendie au Moulin des Échelettes a abîmé la fibre de Bouc Étourdi et a privé d'Internet le hameau. Le réseau fibre n'est pas correctement matérialisé. La même entreprise a accroché les lignes aériennes de St-Fargeau.

L'enfouissement des réseaux du Petit Plessis et St-Fargeau n'est pas terminé, car ENEDIS a reprogrammé les consignations BT sur les Postes le 22 et 23/10/2024.

Transport scolaire à Bouc Étourdi des lycéens vers le lycée de rattachement de Limours. Une famille de Bouc Étourdi s'est rendue en mairie pour présenter à nouveau ce problème de transport. M. Chanclud a soumis cette requête lors du bureau communautaire de Rambouillet Territoires. Elle sera étudiée dans le cadre de la compétence mobilité.

Recours de la société Rénovimur contre les Déclarations Préalables lotissement de La Bête : la Cour d'Appel de Versailles a rejeté la demande de la société Rénovimur, celle-ci doit verser à la commune de Longvilliers la somme de 2 000 €. Le coût des travaux de viabilisation depuis le lancement du marché en 2019 a bien augmenté, les travaux de VRD ne sont plus subventionnés (vu les finances du département) et l'immobilier stagne, pour ces différentes raisons, le projet est reporté pour une année ou deux.

Mission Locale : M. Chanclud propose d'adhérer pour l'année 2025. Le montant sera prévu au Budget 2025 soit 1.15€/habitant, car des jeunes Longvillageois ont bénéficié de leur service.

Élagage dans les hameaux : M. Alexandre demande si les courriers ont bien été envoyés car rien ne s'est passé. Les végétaux doivent être contenus à l'aplomb de leur propriété.

La séance est levée à 22H45.

République Française
Département Yvelines
Commune de Longvilliers

Liste récapitulative des délibérations

Séance du 13 septembre 2024

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	2024-22	CIG - Adhésion au groupement de commandes pour la reliure des actes administratifs et/ou de l'état civil 2025-2029.
2	2024-21	Approbation du compte rendu du 7 juin 2024
3	2024-23	DM N°1 anomalies comptables au BP 2024 reprise de subventions transférables
4	2024-24	DM N°2 Amortissement sortie de l'inventaire terrain parc relais (subvention d'équipement versée).
5	2024-25	Fixation du tarif pour la sortie des 4CCAS à l'hippodrome de Rambouillet.
6	2024-26	RT : Modification des statuts de Rambouillet Territoires.
7	2024-27	Subvention amende de police restriction de circulation devant l'école maternelle Route de Reculet.



Liste récapitulative des délibérations

Séance du 15 novembre 2024

N° Ordre	N° Délibération	Objet de la délibération
1	2024-28	Approbation du procès-verbal du 13 septembre 2024
2	2024-29	Autorisation générale et permanente de poursuites au comptable public
3	2024-30	Fixation du prix de la sortie des aînés 2024 à Epernon.
4	2024-31	CART : convention de groupement de commande d'entretien et d'aménagement divers sur les voiries et services d'assistance technique dans le cadre de travaux de voirie.
5	2024-32	Avis sur le projet de plan des mobilités en Ile de France arrêté en Conseil Régional
6	2024-33	Formation Premier Secours organisée par la Mairie
7	2024-34	Fêtes et cérémonies : Principales caractéristiques de dépenses à imputer au compte 623
8	2024-35	CIG Action sociale - Prolongation du PASS Territorial du CIG de la Grande Couronne au 31 décembre 2026
9	2024-36	Demande de subvention Dotation de Solidarité 78 des Equipements des Collectivités (DSEC) suite aux inondations
10	2024-37	Subvention exceptionnelle pour le projet "Classe sans cartable" organisée par l'école élémentaire
11	2024-38	Motion de soutien à l'action de l'AMIF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences désastreuses sur les territoires à propos de la demande d'effort aux collectivités sans précédent du Projet de Loi de Finances 2025.

DEVENEZ
INTERVENANT
DÉPARTEMENTAL
DE SÉCURITÉ
ROUTIÈRE



Vous êtes disponible
et motivé

Vous vous intéressez
à la sécurité routière

Vous souhaitez participer
aux actions de prévention
sur le terrain

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE
ENSEMBLE



Le Noël de nos aînés

Nos aînés avaient le choix entre une journée de visite du village médiéval d'Épernon ou un colis gourmand pour les personnes ne participant pas à la sortie. Un très beau temps, mais froid a permis de parcourir les ruelles de la cité avec quelques temps forts, comme la salle des pressoirs et le musée des meules et pavés sous la conduite d'un guide particulièrement compétent. Le déjeuner au prieuré Saint-Thomas fut une pause bien méritée.

P. Canal



Le colis gourmand



Un bel entrain anime nos séniors



La salle des pressoirs



La vue depuis le belvédère de la Diane



Le déjeuner au prieuré Saint Thomas



Le musée des meules et pavés

La cérémonie des vœux le 18 janvier

Monsieur le maire, Maurice Chanclud, entouré de ses invités a rappelé les réalisations de 2024 et présenté les objectifs de 2025.

Parmi les invités, Monsieur Thomas Gourlan a évoqué les principales actions et projets de la Communauté d'agglomération Rambouillet Territoires. Madame Clarisse Demont, conseillère au département des Yvelines a commenté les contraintes budgétaires qui affectent, aujourd'hui, le fonctionnement de nos institutions.

Les invités se sont ensuite retrouvés autour du buffet gourmand servi dans la belle salle de la ferme de Longvilliers.

P. Canal



Photos ©Monique Cristofoli



Une fin d'année riche en événements

Bonjour à toutes et à tous,
 Nous espérons que vous avez passé de merveilleuses fêtes !
 Toute l'équipe des Amis des Écoles vous adresse ses meilleurs voeux pour cette
 nouvelle année 2025. Que santé, joie et bonheur illuminent vos journées !
 Nous souhaitons partager avec vous un petit bilan des deux premiers événements de
 cette année scolaire 2024/2025.

La Boum d'Halloween

Ce rendez-vous festif a eu lieu le samedi 16 novembre. Pas moins de 59 enfants et leurs familles se sont retrouvés pour profiter d'un après-midi riche en émotions dans une ambiance survoltée ! Au programme :

- > Un DJ "effrayant" qui a enflammé la piste de danse,
- > Une décoration et des costumes spectaculaires,
- > Des bulles éclatées par centaines,
- > Des sourires, quelques frayeurs et de précieux souvenirs dans la tête des enfants.

Le succès de cet événement a permis de dégager un bénéfice de 450,02 €, qui contribuera au financement d'activités variées (sorties, animations, fournitures et matériel) pour les élèves des écoles de Rochefort-en-Yvelines et de Longvilliers.



Le Marché de Noël

Le samedi 7 décembre 2024, le Marché de Noël a enchanté petits et grands dans une atmosphère chaleureuse et conviviale.
 Les familles ont partagé de merveilleux moments autour d'ateliers ludiques : sculptures de ballons, tatouages éphémères, décorations de pommes de pin, ou encore la fabrication de petits sapins.

Bravo à Roland, notre magicien, pour son spectacle captivant « Le Magicien Amnésique », qui a tenu enfants et parents en haleine.

Nous adressons nos remerciements :

- > Aux enseignants pour la réalisation des objets de Noël et leur présence,
- > Aux représentants des deux villages pour leur soutien,
- > Aux enfants, parents et villageois pour leur participation,
- > A nos formidables bénévoles pour leur implication sans faille.

Grâce à cet événement, nous avons récolté un bénéfice de 1 900 €, qui, comme toujours, sera utilisé pour financer des activités et du matériel pour les élèves de Rochefort-en-Yvelines et de Longvilliers.

Un immense merci également à tous ceux qui ont acheté leur sapin et ont ainsi contribué à cette belle réussite !

Les événements à venir

Si certains de nos événements sont spécialement dédiés aux parents et aux enfants, d'autres rassemblent tous les habitants. Après le succès du Marché de Noël, nous avons le plaisir de vous annoncer le retour de l'opération "Viennoiserie" : Dimanche 23 mars 2025 et/ou Dimanche 6 Avril 2025 (démarçage les 15 et 16 mars 2025).

Merci à toutes et à tous!
 Ensemble, continuons à créer des souvenirs inoubliables pour nos enfants et à renforcer les liens au sein de notre communauté !

Quel bel après-midi, ce dimanche 12 janvier 2025 !

De nombreux séniors de Bonnelles, Longvilliers, Rochefort-en-Yvelines ont répondu à l'invitation du CCAS de Bullion pour partager la traditionnelle galette des rois.

Xavier CARIS, Maire de Bullion, les élus municipaux et bénévoles des 4 CCAS ont accueilli et présenté leurs vœux 2025 et projets pour l'année à l'assemblée.

Alain Cristofoli et Martine Meunier, élus, représentaient Longvilliers.

Une ambiance sonore nous invitait à occuper la piste de danse (madison, ...) faisant oublier douleurs et soucis.

Monique Cristofoli n'a pas manqué cet instant pour photographier les participants avec leur aval, ce sympathique moment.



C. Jaques

PREMIERS SECOURS

**LES GESTES
QUI
SAUVENT**

12 LIVRES QUI VOUS APPRENDENT À SAUVER DES VIES



Envie de suivre une Formation de premiers secours Citoyen (PSC1) afin d'apprendre sur une journée les gestes qui sauvent une vie ?

Lors de cette formation, vous apprendrez les gestes de premiers secours et saurez comment réaliser un massage cardiaque, mettre en place une position latérale de sécurité (PLS) ou réagir face à une brûlure, un malaise, une obstruction des voies aériennes, etc.

Aucun de ces gestes ne s'improvise vraiment, d'où l'importance d'apprendre les bons comportements à adopter face à une personne en détresse afin de lui sauver une vie et/ou lui donner plus de chance de rester en vie avant l'intervention des secours.

En partenariat avec L'Union Départementale des Sapeurs Pompiers des Yvelines,

la Caserne de Pompiers de Saint-Arnoult-en-Yvelines vous propose une date de formation

le 23 mars 2025 de 9h à 12h et de 13h à 17h

au centre de secours situé 18 rue Jean Moulin à Saint Arnoult en Yvelines.

Les inscriptions et règlements se font en ligne sur :

<https://formation.udspy.fr/>

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le secrétariat de l'UDSPY Section secourisme

au 01 30 62 05 68.





BIBLIOTHEQUE
ROCHEFORT
EN YVELINES



Horaires

Lundi : 9h / 12h (sauf vacances scolaires)

Mardi : 9h / 12h – 16h30 / 18h30

Mercredi et samedi : 14h30 / 18h

Contact

2, Chemin sous la Ville

01 86 04 32 60

bib.rochefort@rey78.fr

<https://cheminlisant.opac-x.com/accueil>

Tarifs 2025

Adhésion individuelle : 20 €

Adhésion Famille : 25 €

Pour les enfants

L'heure du conte est suivie d'un atelier autour du papier (pliage, origami, découpage, pop-up...).

Un mercredi par mois à 15h30.

Réservation obligatoire le nombre de places étant limité.

D'autres ateliers avec intervenants seront programmés les prochains mois.

Pour les adultes

Atelier d'écriture : un vendredi tous les deux mois, animé par Marie-Chat Hand - sur inscription.

Poésie : la bibliothèque accueille une fois par mois les soirées Poésies et Chansons de l'UNION, le vendredi soir.

Comité de lecture : les bibliothécaires du Réseau se réunissent un lundi matin par mois pour parler des nouveautés, autour d'un café. Ouvert à tous !

Venez découvrir notre sélection de *la nouvelle rentrée littéraire* !

Réservation : vous pouvez réserver sur le site tout document des bibliothèques du Réseau.

Prochaines navettes : 11 et 25 février.

A très bientôt !

Retrouvez toutes nos infos sur le site.

Les petits ateliers du mercredi





EVA

LES TISSEURS DU TEMPS

mission à la poursuite des pirates de Longvilliers

UN JEU GÉOLOCALISÉ POUR DÉCOUVRIR LE PATRIMOINE DES YVELINES !

Un jeu proposé par les Archives départementales des Yvelines, en partenariat avec le Pôle Souverain et la Transmission des Patrimoines et le Service archéologique interdépartemental 78-94. La mission à Longvilliers a été conçue par le partenaire ArkéoTopia, une autre site pour l'archéologie.

Yvelines Le Département

yvelines.fr

EVA

LES TISSEURS DU TEMPS

Téléchargez l'application EVA - Les Tisseurs du Temps et partez à la découverte de l'histoire, du patrimoine et des secrets des Yvelines !

Année 2123 : Depuis que les voyages temporels sont possibles, les Pirates du Temps œuvrent à interférer avec le cours de l'Histoire en créant des branches temporelles ! Pour lutter contre ces Pirates, l'Agence des Tisseurs du temps est missionnée et n'attend que vous pour l'aider ! Alors rendez-vous sur les différents sites géolocalisés pour démarrer l'aventure. Observation, cohésion et perspicacité seront nécessaires pour résoudre les énigmes et réussir à sauver le Temps !

À LA POURSUITE DES PIRATES

17 ans, 20 min, 0,5 km

Point de départ : rendez-vous devant la mairie de Longvilliers pour commencer votre mission, vous rejoindrez dans le quartier sans sortir du bourg.

Historique

Passé avec l'EVA et découvrez un autre du temps à Longvilliers en 2123. Un jeu de rôle géolocalisé.

EN EXTÉRIEUR

Une occasion pour sortir et (re)découvrir les secrets et mystères de notre patrimoine, plus ou moins visibles à l'œil nu...

EN FAMILLE, ENTRE AMIS

Un vrai moment de partage et d'échange ! Même si l'expérience peut se mener tout seul... N'hésitez pas à jouer à plusieurs !

AUTONOME

Utilisez votre smartphone pour jouer en complète autonomie et liberté. Rassurez-vous, il n'est là que pour enrichir votre aventure. Vous devrez lever les yeux pour résoudre votre enquête...

Application disponible sur Google Store et Apple Store

Yvelines - Hauts-de-Seine

Inscriptions aux écoles – période 2025-2026

Chers parents,

Si votre enfant est né en 2022, vous pouvez d'ores et déjà l'inscrire à l'école maternelle pour la période scolaire 2025-2026.

La réinscription pour le passage de la Grande Section (GS) au Cour Préparatoire (CP) est obligatoire



Rendez-vous en **mairie de ROCHEFORT-EN-YVELINES, 37 rue Guy le Rouge**, munis de

- votre livret de famille
- un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité, de gaz, d'eau ou avis d'imposition).

Le secrétariat vous délivrera une attestation d'inscription, à remettre aux directrices respectives.

M. Meunier





Bientôt 16 ans ? pensez au
RECENSEMENT
à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,

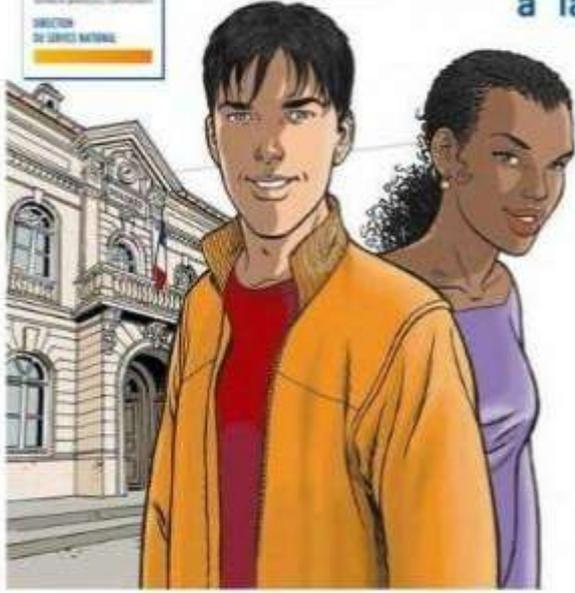
Dès votre 16^{ème} anniversaire, contactez la mairie au
01.30.41.33.96 afin de vous faire recenser!

L'attestation de recensement,

* Elle est délivrée sur présentation de :

- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour :
s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)



Le Cercle Histoire et Patrimoine de Longvilliers



Le bureau du Cercle Histoire et Patrimoine de Longvilliers vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une bonne année 2025. Qu'elle soit paisible, historique, fertile en réussites et riche en découvertes et échanges.



Rendez-vous le samedi 11 janvier à 10h30 pour notre assemblée générale
Salle en face de la mairie

*Patrice Canal, Maurice Chanclud, Laurent Dufлот, Katherine Duterme, Hervé Godeau,
Catherine Jaques, Anne-Marie Laroche, Paul-Charles Ricard*



L'assemblée générale du Cercle Histoire et patrimoine s'est tenue le 11 janvier dernier. La principale résolution pour 2025 concerne l'organisation des journées du patrimoine en septembre. Le thème approuvé sera **l'Histoire de la vénerie** dans notre région. Un sujet jugé pertinent pour notre territoire où se sont illustrées de grandes figures, telles que la duchesse d'Uzès et Hercule de Rohan.

P. Canal



La duchesse d'Uzès lors d'une chasse à courre à Rambouillet (1913).

Passionnée de chasse, la duchesse est la première femme lieutenant de l'ouveterie. Maîtresse de l'équipage de Bonnelles, en forêt de Rambouillet.



Hercule de Rohan
comte de Rochefort

Il est grand veneur de France de 1602 à 1643,

ELU RURAL RELAIS DE L'EGALITE (ERRE)

Face au constat selon lequel 50 % des féminicides auraient lieu en milieu rural, une action dénommée « élu rural relais de l'égalité » a été mise en place par l'association des maires ruraux de France afin de lutter contre les violences intrafamiliales.

Notre commune s'est inscrite dans cette démarche et un élu local a été désigné au sein du conseil municipal pour être référent de ce réseau ERRE. Cette personne peut vous écouter et vous aider dans vos démarches pour sortir d'une situation difficile (porter plainte, rechercher un hébergement d'urgence ou autre).

Si vous êtes victime ou témoin de violences intrafamiliales, que ce soit envers une femme ou un homme (car cela existe aussi), n'hésitez pas à contacter **Hélène** au numéro indiqué sur le flyer ci-joint. Votre nom et vos propos resteront confidentiels.



Elu.e Rural.e relais de l'Égalité ICI NOUS LUTTONS CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES

Les violences physiques, psychologiques, verbales, matérielles, économiques et cyber-violences sont punies par la loi ainsi que les menaces et humiliations.

Vous avez des droits quelque soit votre situation personnelle.

50% des féminicides en milieu rural.

Notre commune se mobilise en élisant un(e) 'Elu.e rural.e relais de l'égalité' pour:

Etre à l'écoute des victimes de la violence et de les accompagner vers des structures adaptées

Assurer un suivi de toute procédure enclenchée à la suite des violences

À Longvilliers votre Élu.e Relais de l'Égalité est joignable au **01.30.41.33.96**

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
Avec le soutien du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et de France relance. Financement grâce à France Relance



Le Bureau Mobile de l'Étincelle

pour l'accueil des femmes victimes de violences prend la route des Yvelines



Permanences
février 2025

04/02/2025 – 10h-12h

Plaisir

Halle du Marché, côté rue Pasteur

04/02/2025 – 14h-16h

Maurepas

Rond-Point Jean Moulin
Parking Relais Marianne

05/02/2025 – 10h-12h

Gargenville

51 rue Jean Jaurès

05/02/2025 – 14h-16h

Beynes

Place du 8 Mai 1945-devant la mairie

06/02/2025 – 10h-12h

Rosny-sur-Seine

8 rue Dethan
Maison de Services

06/02/2025 – 14h-16h

Hardicourt

18 rue Guillaume de Beaumont

11/02/2025 – 10h-12h

Bonniers-sur-Seine

1 rue Valère Haegeman

11/02/2025 – 14h-16h

Mantes-la-Ville

Place du Marché

12/02/2025 – 10h-12h

Dampierre-en-Yvelines

Foyer rural
8 rue de la Grand Vigne

12/02/2025 – 14h-16h

Saint-Cyr-l'École

2 rue Gérard Philippe-Parking

13/02/2025 – 14h-16h

Chatou

191 rue des Landes
Parking du centre Social La Griffe

18/02/2025 – 10h-12h

Mantes-la-Jolie

Parking de l'Hôpital

18/02/2025 – 14h-16h

Issou

3 rue du Port

19/02/2025 – 10h-12h

Le Perray-en-Yvelines

Champ de Foire

19/02/2025 – 14h-16h

Cernay-la-Ville

Allée de l'Ancien Lavoir
Parking de la salle Municipale

20/02/2025 – 10h-12h

Cresprières

Place de l'Église
Parking en face de l'église

20/02/2025 – 14h-16h

Aubergenville

25 route des Quarante Sous

25/02/2025 – 10h-12h

Rambouillet

Parking de l'Hôpital
En face du pavillon n°12

25/02/2025 – 14h-16h

Ablis

Place des fêtes

26/02/2025 – 10h-12h

Bazemont

3 rue d'Aulnay

26/02/2025 – 14h-16h

Chambourcy

Parking du Centre Cité Carrefour
Point location / Relais Cofis

27/02/2025 – 10h-12h

Magnanville

61 rue de Pinovins

Accueil téléphonique au **0610 407 407**

etincelle@chrs-equinoxe.fr



DRIT
PLURIEL
**AGIR
HANDICAP**

**VOUS AVEZ UN PROBLÈME DE DROIT
ET VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP OU AIDANT ?**

CONSULTEZ LA PERMANENCE JURIDIQUE AGIR HANDICAP
DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VERSAILLES
5 PLACE ANDRÉ MIGNOT 78000 VERSAILLES
TOUS LES 1ER VENDREDIS DU MOIS



PAR TÉLÉPHONE

09 80 80 01 49



PAR MAIL OU VISIO LSF

agir@droitpluriel.fr



SI RENDRE-VOUS

Pour prendre rendez-vous :

droithandicap@avocats-versailles.com

01 30 83 25 25

Agir Handicap est un service de l'association Droit Pluriel
pour une information en droit 100% accessible et gratuite



Naissances

- ** **Matias** MG. né le 19 avril 2024 à RAMBOUILLET (Yvelines)
- ** **Ciana** LM. née le 20 avril 2024 à LE COUDRAY (Eure-et-Loir)
- ** **Eva** PP. née le 22 avril 2024 à RAMBOUILLET (Yvelines)
- ** **Hanna** K. née le 2 décembre 2024 à RAMBOUILLET (Yvelines)



Mariages

- ◆ **Corinne M. et Jérôme R.** le 13 janvier 2024
- ◆ **Fabienne F. et Christophe N.** le 15 juin 2024
- ◆ **Lucie N. et Christophe H.** le 28 août 2024

« Le mariage est une vie dans la vie. » Honoré de Balzac

Décès

- ◇ **CHATELAIN Jean** survenu le 9 juillet 2024
- ◇ **CHAUSSÉ Marcelle (veuve DOUCET)** survenu le 21 novembre 2024



« Si tu aimes une fleur qui se trouve dans une étoile, c'est doux la nuit, de regarder le ciel. » Antoine de Saint-Exupéry

Une fresque citoyenne le temps de la restauration de la grille d'honneur de la Préfecture des Yvelines



Bienvenue au Tiers-Lieu

Au Tiers-Lieu, notre engagement est de fournir un espace différent où adolescents et jeunes adultes, confrontés à des problématiques et statuts variés, peuvent être accueillis et soutenus pour retrouver un équilibre : mieux vivre la situation d'errance, mieux vivre dans la famille ou dans les institutions en charge de leur accueil.

Nos missions :

- Accueillir de manière inconditionnelle des Jeunes
- Accompagner pour et vers la construction d'un projet individuel
- Informier sur les droits et dispositifs existants
- Orienter vers des solutions d'accompagnement pérennes

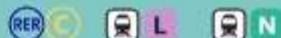
Horaires d'ouverture :

Ouverture au public : Lundi : 08 h - 16 h
Mardi : 08 h - 16 h
Mercredi : 08 h - 16 h
Vendredi : 08 h - 16 h

Fermé au public : Jeudi

Accès :

En RER :



En bus :

6202

**ACCUEIL
DE JOUR**

Tiers-Lieu pour les jeunes



Yvelines
Le Département

126 RUE YVES LE COZ, 78000,
VERSAILLES



Direction Départementale
de l'Emploi, du Travail
et des Solidarités

espoir-cfdj.fr

TIERS-LIEU EN QUELQUES MOTS

NOS SERVICES

Accueil de jour

Accueil de jour avec repas, douche, laverie vestiaire, ill de répit et accès aux droits.

Point écoute jeunesse.

POUR QUI ?

Jeunes âgés de 14 à 22 ans

En situation de rupture de parcours et/ou d'errance, de fugues répétitives, de primo-délinquance, d'addiction, de prostitution, etc.

Ayant ou non un parcours au sein des dispositifs de l'aide sociale à l'enfance.

ENSEMBLE POUR UN Avenir MEILLEUR

EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

ENGAGÉE ET PROFESSIONNELLE

Éducateurs spécialisés
Psychologue
Secrétaire comptable
Assistent administratif
Animateur

LES PRINCIPES

DU TIERS-LIEU

Accueil inconditionnel
Confiance mutuelle
Principe de "pas à pas"

COMMENT ?

- Entretiens individuels et diagnostics sociaux.
- Actions collectives :
 - Artistique (théâtre, art-thérapie, musique, etc.);
 - Méditation animale
 - Remobilisation professionnelle.
- Soutien psychologique
- Permanence d'accès aux droits (soins, alimentation, etc).
- Maroude sur les lieux d'errance



Réfection de la voirie au hameau du Bouc Étourdi

Un grand merci au service voirie de Rambouillet Territoires, à notre mairie ainsi qu'aux habitants du hameau qui se sont mobilisés afin d'obtenir la réfection rapide de la CV2 qui mène au Bouc Étourdi.



Suite aux pluies diluviennes de fin 2024, la chaussée s'était détériorée sur ses abords laissant place à une rigole profonde et il était devenu parfois dangereux pour les cyclistes, motards, automobilistes et/ou autocars de se croiser sur cette ligne droite légèrement inclinée sans risquer de se retrouver dans cette profonde ornière.

L'élargissement et le renforcement du bas coté de la chaussée permettent ainsi de rouler de façon plus sécuritaire !



S. Carrico





Culture et découvertes

Expos

Vendredi 28 mars 2025 : Musée Picasso à l'Hôtel Salé

Vendredi 16 mai 2025 : « L'Art est dans la rue » au musée d'Orsay
(première exposition consacrée à l'affiche en couleurs au XIXe siècle)

Visites

13 février : Ancien Hôtel des Affaires étrangères et de la Marine de Louis XV et Louis XVI à Versailles,
Musée des Arts Naïfs à Vicq

13 mars : Musée du Vin suivi d'un repas

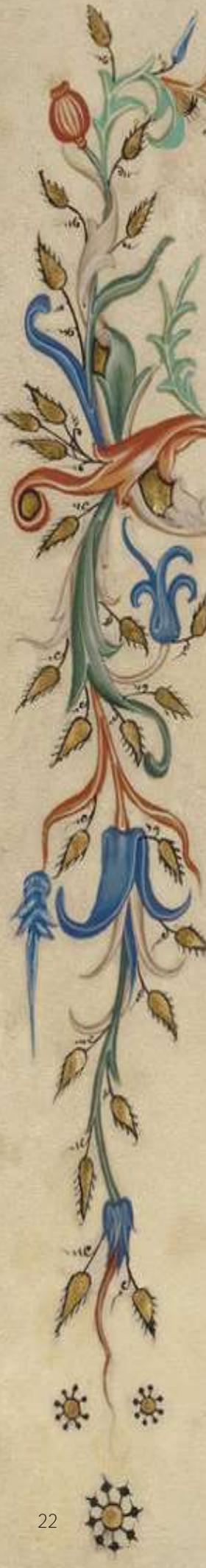
10 avril : Manufacture Bohin dans l'Orne, Chocolatrium Cluizel dans l'Eure

22 mai : Musée Stéphane Mallarmé, Jardin-Musée Bourdelle

3, 4, 5 et 6 juin : Séjour dans la Manche (Cherbourg : la Rade, le Parapluie, le Théâtre, Port Racine, Cap de la Hague, Nez de Jobourg, Maison de Jacques Prévert Cherbourg : la Cité de la Mer, Cap Lévy, Phare de Gatteville, Barfleur, Saint-Vaast-la-Hougue, Ile de Tatihou)

Pour nous contacter : contact@union-rochefort-longvilliers.com





La classe sans cartable

Pour ce projet, **ce sont les 70 élèves de l'école élémentaire de Rochefort-en-Yvelines**, qui découvriront l'histoire médiévale à l'occasion d'une classe de découverte sans nuitée. Sorties et ateliers à l'école se succèdent pour le plaisir de tous et au service des apprentissages.

Tous les élèves, du CP au CM2, auront la chance de partir à la découverte de lieux historiques et emblématiques. Ils participeront également à des ateliers au sein de l'école sur l'histoire médiévale, grâce à des intervenants diplômés.

Cette classe de découverte sans nuitée se déroulera du 16 au 20 juin.

Le programme du séjour

Jour 1 : Sortie - Découverte de la ville médiévale de Provins

- **Visite thématique** de la ville fortifiée de Provins « A l'assaut des remparts »
- **Pique-nique**
- **Spectacle** « La légende des chevaliers »

Jour 2 : A l'école - Les arts du moyen-âge

- **« Dansez damoiselles et damoiseaux »** : les élèves passent de la condition de spectateurs à celle de danseurs. Ils sont initiés à des danses simples de la Renaissance. Ils découvrent et écoutent plus de 30 instruments joués du Moyen-Âge à la Renaissance.
- **Découverte de la fauconnerie** : deux fauconniers présentent les rapaces, leur mode de vie, utilités et différences... Puis ils répondent aux questions. Présentation d'oiseaux en vols avec initiation pour quelques élèves.

Jour 3 : A l'école - Atelier médiéval

- **« Crée ton propre blason »** : les élèves vont être initiés aux règles et aux langages du blason, ils créeront leur écu qui les représentera le mieux.
- **Atelier un chevalier en classe** : présentation de l'armement médiéval et de son évolution. Les élèves se transforment en écuyer pour habiller le chevalier de sa véritable armure.
- **Atelier calligraphie** : de l'encre et une plume d'oie. Les élèves deviennent de jeunes copistes.

Jour 4 : Sortie - La cathédrale de Chartres

- **Atelier vitrail** : réalisation d'un petit panneau de vitrail avec sertissage à la baguette d'étain et peinture à l'émail à froid à partir de motifs de vitraux de la cathédrale de Chartres.
- **Visite guidée de la cathédrale (extérieur et intérieur)** : monument emblématique de Chartres, la cathédrale Notre-Dame est la plus complète et la mieux conservée des cathédrales gothiques. Ses proportions et son ensemble exceptionnel de vitraux des XII^e et XIII^e siècles en font l'une des cathédrales les plus impressionnantes.

Jour 4 : restitution de cette semaine lors d'une soirée thématique à l'école

- **Un musée à Rochefort** : venez découvrir les réalisations de vos enfants et quelques vidéos
- **Représentation de danse** : venez découvrir les danses apprises par vos enfants au cours de cette semaine
- **Pot de l'amitié**

1er semestre 2025



Pourquoi avons-nous besoin de vous ?

Le coût total du projet s'élève très exactement à 13 580 € (transport en bus pour les sorties, ateliers, visites, et intervenants compris)

- La coopérative scolaire prend en charge: **4 200 €**
- Le Syndicat intercommunal des écoles (mairie de Rochefort-en-Yvelines et mairie de Longvilliers) a été sollicité pour obtenir une subvention.

À l'issue de la Trousse à Projets, l'ensemble de l'équipe pédagogique et les parents se réuniront pour réfléchir ensemble aux solutions de financement, si la Trousse à Projets n'atteint pas l'objectif optimal.

- **Don des parents**
- Actions de vente (gâteaux, fabrications diverses en classe : soupe, compote, etc., tombola, boîte à dons dans les commerces).

Dans le cas où l'objectif minimum ne serait pas atteint, le projet ne pourra avoir lieu.

Comment contribuer ?

Connectez-vous

<https://trousseaprojets.fr/projet/13510-classe-sans-cartable-a-rochefort-en-yvelines>

P. Canal

Nouvelle tarification dans les transports en Ile-de-France

Bonne nouvelle pour ceux et celles qui ne le savent pas encore : depuis le 1^{er} janvier 2025, la tarification des transports en Ile-de-France a été simplifiée, engendrant également une baisse de coûts pour les utilisateurs occasionnels des transports en Ile-de-France.

Le 1^{er} janvier 2025
Révolution de la billettique

Simplification des tarifs des transports en Île-de-France

Le même prix pour tous les Franciliens, où qu'ils habitent et où qu'ils se rendent

- 2,50 € pour un Ticket métro / train / RER
- 2 € pour un Ticket bus / tram

Liberté+ valable partout en Île-de-France

Des tarifs réduits pour vos trajets :

- 1,99 € pour le Ticket métro / train / RER
- 1,60 € pour le Ticket bus / tram

Et les correspondances offertes, pour tous les modes de transport

Île de France mobilités

Une révolution de la billettique a vu le jour depuis ce début d'année 2025 pour les trajets des utilisateurs occasionnels des transports en Île-de-France.

Au programme : 2 tickets à tarif unique pour tous les Franciliens, où qu'ils habitent, et le passe Navigo Liberté+ étendu à l'ensemble de la région.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, deux tickets sont proposés et remplaceront tous les autres.

Vous prenez le train, le RER ou le métro ? Un trajet vous coûtera désormais 2,50 €, quelle que soit votre destination (sauf accès aéroports), même si vous allez à l'autre bout de l'Île-de-France.

Vous prenez le bus ou le tramway ? Votre trajet sera facturé 2 €, quelle que soit votre destination.

À noter :

Le Ticket Métro-Train-RER est valable uniquement sur les lignes de métro, train et RER.

Le Ticket Bus-Tram est valable uniquement sur les lignes de bus et de tram.

Si vous faites une correspondance entre RER et bus, par exemple, il vous faudra 2 tickets.

Ces deux titres existeront aussi à tarif réduit pour les publics ayant aujourd'hui droit à des réductions.

Avec Navigo Liberté+ :



Comment souscrire ?

La souscription est possible **en ligne** ou en **point de vente physique** : agence, guichet multiservices et comptoirs du réseau de transport.

Vous devrez :

1. Compléter le formulaire
2. Fournir vos **coordonnées bancaires** (BIC/IBAN)
3. **Signer** les documents relatifs à la souscription

- le Ticket Métro-Train-RER est à 1,99 €,
- le Ticket Bus-Tram est à 1,60 €,
- la correspondance entre le bus ou le tram avec le métro, train ou RER est offerte.

Évolution des tickets au 1^{er} janvier 2025

Titre	Avant	Après	Liberté +
 Ticket Bus-Tram	2,15 €	2 €	1,60 €
 Ticket Métro-train-RER	Entre 2,15 € et 5 €	2,5 €	1,99 €
 Ticket Aéroport	Entre 10,30 et 16,60 €	13 €	13 €
 Ticket à bord/ Ticket à bord SMS	2,5 €	2,5 €	-
 Navigo Jour	Entre 8,30 et 20,60 €	12 €*	-

*Couvre tous les trajets hors aéroport

îledeFrance
mobilités 

Plus d'infos sur :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/actualites/simplification-tarifs-transports-ile-de-france>

Un grand merci à la Région Ile-de-France pour la simplification des trajets et la mise en place de ces nouveaux tarifs à la baisse !

S. Carrico



JOURNÉES PORTES OUVERTES PÔLE FORMATION DE LA BERGERIE NATIONALE Samedis 1^{er} février et 8 mars 2025 de 9h à 17h

Des secteurs qui embauchent

Cette journée permet de découvrir les formations regroupées autour de trois filières :

- Métiers du cheval
- Métiers de l'agriculture
- Métiers de la santé animale

Ce sera l'occasion d'échanger avec les formateurs et les apprenants et également de découvrir l'apprentissage et la formation continue. Vous en saurez plus sur les différents métiers qui s'offrent à vous.

Au programme

- Présentation des formations proposées en apprentissage, formation continue ou formations courtes
- Visite de l'établissement : locaux de formation, centre équestre, exploitation agricole, self, internat, CARDE (Centre d'Accompagnement, de Ressources, de Documentation et d'Enseignement)

• Intervention de formateurs, entretiens individuels, présentation des parcours individualisés et accompagnement spécifique.

[Plus d'infos](#)

Pourquoi choisir une formation à la Bergerie nationale ?

Notre enseignement

- Un cadre de formation exceptionnel au cœur du parc du château de Rambouillet
- Travaux pratiques sur une exploitation en agroécologie
- Des enseignants de qualité et impliqués dans le milieu professionnel : la qualification et le savoir-faire des formateurs contribuent au professionnalisme des cours enseignés
- Un suivi attentif de l'évolution scolaire en centre et sur le travail en entreprise. Le Pôle Formation propose aux apprenants des contrats de formation personnalisés, s'adaptant au profil de chacun et les aidant pour la recherche de maîtres d'apprentissage ou de stage
- De très bons résultats aux examens
- Différentes modalités pédagogiques mises en place, comme le suivi individuel des candidats et l'enseignement à distance
- Un rythme d'alternance adapté aux entreprises d'accueil
- Double certification Qualité : Qualiformagri & QUALIOPI
- La formation : Auxiliaire Spécialisé Vétérinaire (ASV) porté par APFORM (organisme de formation et de certification de la branche professionnelle vétérinaire)

Nos plus

- Un centre de ressources ainsi que des conseils sur l'emploi et l'évolution professionnelle disponibles pour tous
- Un internat ainsi qu'un service de restauration ([label Ecocert](#))
- Stages à l'étranger pour les BAC pro et les BTS (Érasmus+)
- Participation des BTS au TIEA (trophée international de l'enseignement agricole) qui se déroule au Salon de l'agriculture
- Un grand nombre de sorties et de visites d'exploitations
- Partenariat avec le Studbook Selle Français pour les plus grands évènements nationaux
- Participation aux Young breeders et au concours « un des Meilleurs apprentis de France » pour les formations « Cheval ».

INFORMATION SUR

les programmes de traitement de la végétation sur le réseau ferré national

Pour garantir la sécurité et la fiabilité des circulations de nos trains, nous intervenons régulièrement **pour entretenir la végétation autour des voies ferrées.**

Nous souhaitons vous tenir pleinement informés sur notre programme d'entretien du réseau ferré près de chez vous.

Nos interventions chaque année

Deux grandes campagnes de désherbage :

- Printemps : de mars à juin
- Automne : de septembre à octobre.

Consultez les périodes des traitements près de chez vous !



Pour connaître les périodes des traitements dans votre quartier, **rendez-vous sur notre site internet.**

Voici comment procéder :

1. Entrez votre adresse dans la barre de recherche.
2. Choisissez l'adresse correcte parmi les options proposées.
3. La carte affiche les voies ferrées près de chez vous et vous précise les informations de traitement.
4. Cliquez sur la ligne ferroviaire pour voir les détails de planification.

Des informations pratiques et accessibles

Nous mettons également à votre disposition sur notre site internet :

- Le calendrier des traitements ;
- Les produits utilisés et leurs conditions d'utilisation ;
- Les réglementations environnementales ;
- Les études sur l'empreinte écologique ;
- Les recherches pour des alternatives aux produits phytopharmaceutiques ;
- L'organisation de nos travaux.



Des Questions ?

Nous sommes à votre écoute !

Si vous avez des questions spécifiques, utilisez notre **formulaire de contact** en ligne. Nous nous engageons à vous répondre dans un délai d'un mois.



SNCF Réseau
pour un réseau ferroviaire sûr et fiable.
www.sncf-reseau.com



LONGVILLIERS

calendrier du service de collecte du 1^{er} décembre 2024 au 31 décembre 2025



Ordures ménagères

collecte : tous les mardis



Emballages - journaux - revues - magazines

collecte : un vendredi sur deux

2024	déc.	2025	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
	6		3	14	14	11	9	6	4	1	12	10	7	5
	20		17-31	28	28	25	23	20	18	15-29	26	24	21	19



Verre : bouteilles - bocaux - pots

collecte : un mercredi* sur six

2024	déc.	2025	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
			4	12	26		7	18	30		10	22		3

www.sictomregionrambouillet.com

contact@sictomrambouillet.fr

N° Vert 0 800 49 50 61



Présentation des bacs la veille au soir pour toutes les collectes.

Les collectes du 15 août, 11 novembre seront assurées normalement

* Jour non collecté
mercredi 1^{er} janvier 2025 décalé au samedi 4 janvier 2025



PRUDENCE ACTION DE CHASSE



Forêt domaniale de Rambouillet Chasse du 04 novembre 2024 au 28 février 2025

Massif Ouest

NOVEMBRE : Lundis 4 - 18 - 25
DÉCEMBRE : Lundis 2 - 9 - 16 - 23 - 30
JANVIER : Lundis 6 - 13 - 20 - 27
FÉVRIER : Lundis 3 - 10 - 17 - 24

Licence dirigée

NOVEMBRE : Jeudi 7
DÉCEMBRE : Mardi 10 et jeudi 19
JANVIER : Jeudi 16
FÉVRIER : Jeudi 13
MARS : Jeudi 13

Massif Est et Raizeux

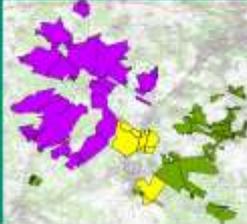
NOVEMBRE : Vendredis 8 - 15 - 22 - 29
DÉCEMBRE : Vendredis 6 - 20 - 27
JANVIER : Vendredis 3 - 10 - 24 - 31
FÉVRIER : Vendredis 7 - 21 - 28

Attention à ses 3 dates inhabituelles sur le Massif Est
Mardi 10 décembre
Jeudi 16 janvier
Jeudi 13 février

Faute de prédateurs naturels, les populations de cerfs, chevreuils et sangliers ont fortement augmenté. En consommant les graines et les jeunes plants, les grands mammifères mettent à mal le renouvellement naturel des forêts, déjà très affaiblies par le réchauffement climatique. Voilà pourquoi la chasse, strictement réglementée et sécurisée, s'avère le seul moyen pour rétablir l'équilibre entre la forêt et la grande faune.

Chasse en continue de 9h à 18h

Pour la sécurité de tous, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées, lors de nos journées de grande chasse "CHASSE EN COURS" sont disponibles en complément du service chasse.



PRUDENCE ACTION DE CHASSE



Forêt domaniale de Dourdan Chasse du 14 octobre 2024 au 24 février 2025

Lot 1

NOVEMBRE : Lundis 4 - 18 - 25
DÉCEMBRE : Lundis 9 - 16
JANVIER : Lundis 6 - 13 - 20
FÉVRIER : Lundis 3 - 10 - 17 - 24

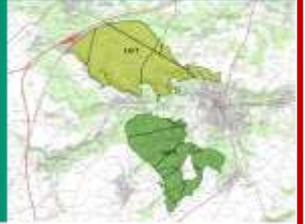
Lot 2

OCTOBRE : Lundis 14 - 28
NOVEMBRE : Lundis 4 - 18 - 25
DÉCEMBRE : Lundis 9 - 16 - 23
JANVIER : Lundis 6 - 13 - 20
FÉVRIER : Lundis 3 - 10 - 17 - 24

Faute de prédateurs naturels, les populations de cerfs, chevreuils et sangliers ont fortement augmenté. En consommant les graines et les jeunes plants, les grands mammifères mettent à mal le renouvellement naturel des forêts, déjà très affaiblies par le réchauffement climatique. Voilà pourquoi la chasse, strictement réglementée et sécurisée, s'avère le seul moyen pour rétablir l'équilibre entre la forêt et la grande faune.

Chasse en continue de 9h à 18h

Pour la sécurité de tous, il est interdit de pénétrer dans les zones chassées, lors de nos journées de grande chasse "CHASSE EN COURS" sont disponibles en complément du service chasse.



LES PRÉCONISATIONS DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

Tenue et sécurité

À l'approche d'autres personnes, lorsqu'on passe un obstacle, qu'on détache son chien, qu'on se déplace sur les routes, les chemins ou leurs accotements, il faut :

- Sécuriser son arme en direction d'une zone non dangereuse, et la porter toujours ouverte et sans cartouches.
- Porter une tenue de couleur vive.



Tir et environnement

Ne jamais diriger le canon de son arme (chargée ou non), ni tirer en direction d'habitations, de routes, de personnes, d'animaux domestiques, de véhicules, de chemins de randonnée ou de voies ferrées.

Retirer toujours la bretelle de son arme avant de l'approvisionner et de la charger sauf pour la chasse à l'approche du grand gibier.

Effectuer toujours un tir debout et fichant (jamais à hauteur d'homme, ni à travers une haie ou un buisson).

Ne tirer que sur un gibier parfaitement identifié, en tenant compte des risques de ricochets.



Cas particulier : la chasse en battue et au grand gibier

Le jour :

- Installer des panneaux de signalisation temporaires.
- Écouter attentivement les consignes de sécurité du responsable de chasse. Pour rejoindre son poste, portez votre arme déchargée et visible de tous.



Effectuer tout déplacement en véhicule avec une arme déchargée, placée sous étui ou démontée.



30 mètres maximum

En battue, ne tirer qu'à courte distance (30 mètres maximum) et jamais sur un animal rentrant dans l'enceinte de chasse.



Ne jamais poser son arme chargée contre un arbre, contre un mirador ou sur ses cuisses en position assise.

Décharger son arme dès le signal de fin de battue hors des angles de 30° et la conserver visiblement ouverte.



Définir son propre espace exclusivement réservé aux manipulations et au tir selon la règle des angles de 30°, en prenant comme repère le chasseur le plus à l'extérieur de la ligne et en tenant compte des éventuelles zones à risques (habitation, parking...).

La manipulation de l'arme et le tir ne peuvent se faire que dans la zone de tir, canons dirigés vers le sol, bien en dehors des angles de 30°.

Attention, l'angle de 30° se détermine en faisant 5 pas vers le voisin ou le bien matériel à protéger puis 3 pas bien en perpendiculaires.

EMPLOI- Le Bus Job Insertion

Le bus « JOB INSERTION » est une action du Département des Yvelines. Il propose un accompagnement innovant aux chercheurs d'emploi et aux entreprises locales.

Il traversera 23 villes, il offre un espace informatique pour créer des CV, recevoir des conseils personnalisés et participer à des événements comme des ateliers et des rencontres avec des employeurs potentiels.

Voici les prochaines dates du Bus Job Insertion au niveau de la communauté d'agglomération :

- **Les Essarts-le-Roi** (12 rue du 11 novembre) : les **13/03/2025, 15/05/2025, 10/07/2025**
- **Le Perray-en-Yvelines** (rue de Paris) : les **14/02/2025, 21/03/2025, 18/04/2025, 23/05/2025**
- **Ablis** (place des fêtes) : les **19/02/2025, 30/04/2025, 25/06/2025**
- **Bullion** (1 rue des Aulnettes) : les **26/03/2025, 28/05/2025, 23/07/2025**

Plus d'informations en appelant au 01 30 836 836



Emplois & Stages

Découvrez nos offres d'emplois et de stages

Vous voulez intégrer une Entreprise à Mission?

Vous êtes passionné de nature, d'animaux et voulez mêler vos ambitions professionnelles et vos convictions?

Rejoignez l'équipe de L'Espace Rambouillet !

Consultez la liste des offres ci-dessous et laissez vous guider :

Pour toute candidature spontanée,

retrouvez notre [formulaire de contact](#) en bas de la page.



Rejoignez notre équipe !

Cliquez sur chaque offre pour être redirigé sur son descriptif.

- Offre de Stage : [Pédagogie Education à l'Environnement](#) H/F
- [Technicien / Soigneur animalier](#) / H/F
- [Agent d'accueil polyvalent](#) / H/F
- [Chargé\(e\) de clientèle](#) H/F
- [Stagiaire en fauconnerie](#) H/F
- [Animateur pédagogique - Soigneur](#) H/F



ON RECRUTE !

- Assistant(e) de direction (Secrétariat général)
- Responsable de secteur (CIAS)
- Maître nageur sauveteur
- Directeur adjoint de l'Office communautaire de tourisme



Consultez les offres sur rt78.fr

L'Agglo > Nous rejoindre

Entretien éclairage public

Merci de bien vouloir nous signaler les dysfonctionnements que vous pouvez rencontrer sur l'éclairage public pour une intervention de la société **QUEKENBORN** dans les meilleurs délais.



Numéros utiles :

- Gendarmerie / Police secours : 17
- Pompiers : 18
- SAMU/SMUR : 15
- SAMU SOCIAL : 115
- Hôpital Dourdan : 01 60 81 58 58
- Hôpital Rambouillet : 01 34 83 78 78
- CPAM : 36 46
- Enfance Maltraitée : 119
- Enfants disparus : 116 000
- Fil Santé Jeune : 22 24
- Personnes âgées maltraitées : 39 77
- SOS Médecin : 36 24
- Urgence Sourds et Malentendants : 114
- Violences conjugales : 39 19
- Informations Coronavirus : 0 800 130 000 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Pharmacie de garde : composez le 15
- Urgence vétérinaire 24h/24 : 3115 (appel gratuit)
- Maltraitances animales : 3677
7 jours sur 7/ prix d'un appel local
Du lundi au vendredi de 9h à 19h – Samedi : 10h à 19h
Dimanche et jour férié : de 10h à 17h
- Numéro d'assistance aux voyageurs à bord des trains SNCF : 3117 (24h/24 et 7j/7, appel non surtaxé)
- Harcèlement scolaire & Cyberharcèlement pour les mineurs : 3018

Les Cités-jardins
Une certaine idée du bonheur
d'Île-de-France

Exposition du 1^{er} février au 25 mai 2025

PALAIS DU ROI DE ROME - MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE DE RAMBOUILLET
Cour du Roi de Rome, entrée côté jardin - www.rambouillet.fr

AVENTURE VIVANT

BERGERIE NATIONALE RAMBOUILLET

1^{ER} FÉV. & 8 MARS 2025
9H > 17H

Pôle formation
JOURNÉES PORTES OUVERTES
DÉCOUVREZ NOS FORMATIONS AUTOUR DES MÉTIERS DU CHEVAL, DE L'AGRICULTURE ET DE LA SANTÉ ANIMALE

Pôle formation de la Bergerie nationale de Rambouillet
Parc du château 78130 Rambouillet
Téléphone : 01 81 28 48 10
Formation-approvisionnement@bergerie-nationale.fr
www.bergerie-nationale.fr

[bergerienationalede Rambouillet](https://www.facebook.com/bergerienationalede Rambouillet) [@bergerie_nationale](https://www.instagram.com/bergerie_nationale)

BULLION

SEMI-MARATHON DE BULLION
DIM. 9 MARS 25 | 9H30

AU PROFIT DES ENFANTS MALADES DE L'HÔPITAL DE PÉDIATRIE ET DE REÉDUCATION DE BULLION
INFORMATIONS : ALTAMBAZ.FR - INSCRIPTIONS : INSTASCRET.COM

HYUNDAI COCHERES

Essonne & Dourdan ma Ville!
COMÉDIE TOUR

présentent
12 FÉVRIER 2025 À 20H00
Centre Culturel René Cassin - Dourdan

COMEDY HALL

Avec
MIL
KASH
REDOUANE

Artistes du Javel Comedy Club

Venez découvrir nos 3 talents dourdanais

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
billetterie : www.dourdan.fr
ou auprès de Dourdan Tourisme

Dourdan Essonne

TOURNOIS DE BELOTE

Vendredi 14 février 2025

2 tournois

1^{er} tournoi	2^{ème} tournoi
ouverture des portes 12h00	ouverture des portes 19h00
et début de la 1 ^{ère} partie 14h00	et début de la 1 ^{ère} partie 20h30

Les meilleurs ne seront pas déçus.
Buvette et petite restauration sur place tout au long de la journée.
Invitations sur votre téléphone, il suffit pour une invitation gratuite et gratuite du tournoi.
Pas de frais de participation.
Vous pouvez faire les deux tournois.
Venez en équipe féminine ou masculine, deux vous êtes une seule partenaire.
Bénévoles (reconnus en tant que) F.A.T.E.E.

15€ pour l'entrée de son par personne

1 rose offerte à toutes les valentines

Renseignement par mail
rsbpt78@gmail.com
Tél. : 06 51 09 05 37

Hippodrome de Rambouillet
2 rue du Petit-Gril - Quartier de la Villeneuve - 78120 Rambouillet

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

22 FÉV. → 2 MARS

TERRE DE PASSIONNÉS

OUPETTE - 6 ANS - LIMOUSINE ET ALEXANDRE

PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

#SIA2025
SALON-AGRICULTURE.COM

LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE DE DOURDAN & LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Présentent **INSPIRATIONS CROISÉES**

Exposition d'œuvres réalisées par les artistes de la SAD au sein du Conservatoire de musique et de danse

Du 6 janvier 2025 au 30 avril 2025

CONSERVATOIRE DE DOURDAN
58 rue de Chartres
Accès libre aux horaires du conservatoire

“ De porte à porte en musique, d'une « palette de sons » en d'une interprétation « dans un tableau ». Ce qui veut dire que l'on peut composer pour les yeux tout comme que l'on écrit pour l'oreille, et qu'inversement un tableau peut être « entendu » comme s'il était joué par un orchestre.”

Exposition

Blooming Emotions

Autoportraits de l'artiste Fares Micue

A partir de février 2025

Campus de Saint-Quentin-en-Yvelines
Maison de l'étudiant Marta Pan
Salle multi-activités

service.culturel@uvsq.fr

LA MAISON DES INSECTES

Avec le Département de l'Yveline

EXPO LA FAUNE SAUVAGE DES YVELINES

DU 7 JANVIER AU 29 MARS 2025

716 AVENUE DU DOCTEUR MARCEL TOUBOUL
78955 CARMÈRES-SOUS-POISSY
MUSEUM GRATUIT



ARENA POLO TOUR 2025

PARIS 11 & 12 JANVIER
 BO RANCH 25 & 26 JANVIER
 DEAUVILLE 1^{er} & 2 FÉVRIER
 LAMOTTE-BEUVRON 11 & 12 FÉVRIER
 LA BAULE 8 & 9 MARS
 CHANTILLY 15 & 16 MARS

The poster includes a circular logo with a polo mallet and a horse, and a photograph of a polo player on a white horse in a red jersey.

DIMANCHE 16 Février 2025

Salle le COLOMBIER Saint-Arnoult-En-Yvelines

Ouverture des portes 12h30
 Loto à partir de 14h00
 Buvette & pâtisseries
 250 places maxi
 Pas de réservation



Organisé par les amis du HPR
 au profit des enfants de l'Hôpital de Pédiatrie
 et de Rééducation de Bullion



De nombreux lots :

2 déjeuners spectacles au Cabaret « La Chouette »
 4 déjeuners spectacles au Cabaret La Chouette
 (Cernay la ville)

Gros lot: 2 semaines en Ardèche en Mobil-Home

bons d'achats de 20€, 50€, 100€, 200€ - paniers garnis - car-
 tons de champagne etc ...



01 30 27 50 00 - 01 30 27 50 00



37^e SEMI-MARATHON DE RAMBOUILLET

DIMANCHE 16 MARS 2025
 Départ à 9h00

inscriptions et renseignements sur
<https://www.rambouillet-olympique-events.com/>
 Limité à 3000 coureurs

The poster features a stylized illustration of a runner in a red and black outfit against a warm, orange background.



VERSAILLES
 World Model Expo

4-5 & 6 JUILLET 2025

Save the date
 Imagine your new
 project

WME Versailles 2025

The poster shows a group of people in historical costumes in a museum setting, with a large vase in the background.

déplacements

les médicaments et la conduite

L'incidence des médicaments sur la conduite est souvent méconnue, elle est pourtant non négligeable.

On estime même que la prise de médicaments est en cause dans **5 à 7 % des accidents graves ou mortels!** Environ **20 %** des médicaments présentent des risques pour la conduite.

De nombreux médicaments peuvent provoquer des somnolences, des troubles visuels et une altération de l'attention. C'est le cas des hypnotiques et des tranquillisants, mais également de médicaments très courants comme les antalgiques, les antihistaminiques ou encore les antitussifs.

Un sirop contre la toux peut en effet contenir de la codéine ou de l'alcool jusqu'à 14 %.

Trois nouveaux pictogrammes signalent aux usagers si la prise du médicament nécessite, lors de la conduite d'un véhicule, de simples précautions d'emploi, l'avis d'un professionnel de santé, ou encore s'il est totalement déconseillé de prendre le volant.



L'incidence des médicaments sur la conduite est encore plus importante pour les seniors et ce, pour plusieurs raisons. D'une part, parce que les personnes âgées ont tendance à prendre plus de médicaments. D'autre part, parce que le risque d'effets secondaires et d'interactions augmente avec le nombre de médicaments pris. Avec l'âge, le corps réagit de manière différente en ce qui concerne l'absorption, la distribution et l'élimination du médicament. Le corps a besoin de plus de temps pour le dissoudre ou s'en débarrasser. Ce principe s'applique aussi à l'alcool. Même si les personnes âgées ont tendance à consommer moins d'alcool en vieillissant, le conducteur a ses facultés affaiblies en consommant une quantité moindre. Le mélange d'alcool et de certains médicaments peut être très dangereux.

D'autres facteurs peuvent agir défavorablement sur la vigilance, quel que soit l'âge du conducteur : la fatigue, les soucis, le stress diminuent la concentration sur l'exercice de la conduite. **La consommation de féculents et de sucreries favorise la somnolence** 30 à 60 minutes après leur ingestion. L'utilisation du téléphone mobile, interdit depuis avril 2003, perturbe la conduite. **Enfin, la consommation d'alcool est incompatible avec la conduite. En effet, elle multiplie le risque d'accident :** avec 4 verres, le risque d'accident est multiplié par 10. Avec 5 ou 6 verres, il est multiplié par 35.

Source : association MAIF Prévention

Comité de rédaction du bulletin

Patrice Canal
Sandrine Carrico
Céline Chanclud
Maurice Chanclud
Françoise Cluzel
Catherine Jaques
Jeanne Lassimouillas
Chantal Lefèvre
Martine Meunier
Patricia Millot
Corinne Paintendre
Caroline Piccot-Poyart



Nous informons nos lecteurs que dorénavant les articles publiés seront signés par leurs auteurs laissant libre choix d'utiliser l'écriture inclusive ou pas. Cependant l'ensemble des sujets abordés dans ce journal local restent soumis à l'approbation du comité de rédaction.

Si toutefois, vous souhaitez émettre des avis et/ou commentaires sur les contenus publiés, n'hésitez pas à nous écrire en précisant le nom de l'auteur.

Merci d'avance et bonne lecture !

Internet et la commune

Retrouvez toutes les informations concernant votre commune et ses environs

sur le site officiel de Longvilliers

<https://longvilliers-yvelines.fr/>

Sur la page officiel de la commune sur Facebook

<https://www.facebook.com/Longvilliers.Yvelines/>



 Suivez l'actualité de LONGVILLIERS en temps réel avec l'application illiwap

MERCI !
783 abonnés!!

 illiwap, c'est l'appli **SANS INSCRIPTION** pas d'email, pas de téléphone, aucune coordonnées, pas de fichier **GRATUITE** Téléchargement gratuit et sans engagement

Événements, réunions, fête de village, incidents, coupure d'eau ou d'électricité, fuite de gaz, alerte météo, consignes sanitaires etc. recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone !

Prochaine parution de votre journal

2^e semestre 2025

Mise en page : Violaine Collin